



**SICTOM
SUD-ALLIER**

Collecte des emballages et des papiers

A partir de MAI 2019, la collecte sélective évolue

Madame, Monsieur,

Dès le mois de mai 2019, les consignes de tri évoluent sur l'ensemble du Département de l'Allier. Nous pourrons alors trier TOUS les emballages et TOUS les papiers.

Le système de collecte qui est actuellement en vigueur dans votre commune pour les emballages et papiers ne sera malheureusement plus adapté avec cette évolution (augmentation des volumes collectés).

C'est pourquoi le SICTOM Sud-Allier a décidé de réorganiser la collecte sur certains secteurs.

Cette réorganisation se compose de 2 parties :

- Les habitations se situant sur le passage actuel de la benne de collecte seront dotées de bacs jaunes individuels,
- En revanche, il n'y aura aucune modification pour les autres habitations. Une partie des bacs collectifs actuellement présents, resteront en place.

La collecte s'effectuera toujours 1 semaine sur 3, selon un calendrier pré-établi. Attention, les dates peuvent changer.

La collecte hebdomadaire des ordures ménagères n'est pas impactée par ces modifications.

Afin de vous accompagner dans cette nouvelle organisation, des ambassadeurs du tri viendront à votre rencontre. D'avance, merci de leur réserver le meilleur accueil !

Ainsi, à partir du 25 mars 2019, ces ambassadeurs se rendront à votre domicile afin de vous remettre le guide de tri qui vous précisera les consignes de tri, l'emplacement où devra être présenté votre bac jaune et vous donnera des astuces pour mieux trier.

Si vous êtes concernés par les modifications, et seulement après avoir préalablement été rencontré par les ambassadeurs, une deuxième équipe vous distribuera un bac, jaune sans que vous ayez besoin d'être présent. Ce bac restera la propriété du SICTOM Sud-Allier.

Les ambassadeurs définiront avec vous l'emplacement précis où devra être déposé votre bac qui sera collecté par une benne robotisée, cette dernière permettant de réaliser ce nouveau service sans entraîner une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En cas d'absence, un avis de passage, comportant le numéro vert du SICTOM Sud-Allier, sera déposé dans votre boîte aux lettres afin que vous nous contactiez.

Lors de cette distribution, vos ambassadeurs du tri seront à votre écoute et répondront à toutes vos questions.



Pensez aux conteneurs pour les pots,
bocaux et bouteilles en verre.



Pour tout renseignement, contactez vos ambassadeurs du tri gratuitement au  N° Vert **0 800 831 628**

Retrouvez le SICTOM Sud-Allier sur Facebook et sur notre site www.sictomsudallier.fr